



## Gouvernance des territoires et économie circulaire

Depuis 2010 l'économie circulaire prend une place croissante dans la politique des États, au point d'être imaginée comme l'expression d'un nouveau modèle économique. Mais la mise en œuvre, par la mobilisation des ressources et des acteurs, ne peut être seulement imaginée à une échelle globale détachée des pratiques locales. Se pose ainsi la question de son appropriation par les collectivités locales : comment gérer efficacement les ressources disponibles ? Comment créer des boucles de valeur qui soient positives à chaque réutilisation de matières détruites ou d'espaces abandonnés ? Comment concevoir un plan d'urbanisme qui prenne en compte et favorise cette nouvelle forme de développement durable ?

Les collectivités disposent de plusieurs leviers pertinents pour l'économie circulaire, tels la mobilisation et le traitement des ressources utilisées par le territoire (ce qui relève du métabolisme urbain), la présence et l'engagement des acteurs locaux, l'aménagement du territoire et son urbanisme. Les outils disponibles sont nombreux, depuis les formes de la commande publique jusqu'aux documents d'urbanisme. Mais, pour une action efficace, ils doivent être activés de façon transversale et cohérente, à l'instar d'un projet territorial de développement durable tel l'Agenda 21.

Conduire tout un territoire à développer une économie circulaire est un travail par étape.

La priorité est de construire une forme de culture commune de l'économie circulaire, de décrypter les compétences et les leviers d'actions locaux. Il faut identifier, sensibiliser, équiper, se mettre en réseau. Toutes ces étapes consolident une stratégie territoriale d'économie circulaire.

Le deuxième enjeu est de disposer d'un état des lieux du territoire. Ainsi, il sera possible de faire ressortir les atouts structurants du territoire, notamment en termes de ressources disponibles et de filières existantes, les acteurs et leurs besoins en matière d'économie circulaire, enfin, les actions déjà engagées. Cartographier les acteurs, entreprises, associations, personnes à forte légitimité prêtes à s'investir, améliore les capacités de mise en réseau, permet de mieux faire circuler les informations, de partager les bonnes pratiques et de développer les synergies. Un tel partage de connaissances est également possible entre les villes, grâce aux plateformes et aux réseaux. Innovation et économie circulaire sont liées. L'état des lieux prend en compte les enjeux de coopération, de solidarité et de complémentarité entre zones urbaines et rurales : l'économie circulaire rappelle en effet combien villes et campagnes ont besoin les unes des autres.

L'engagement dans l'économie circulaire oblige à modifier les habitudes et les pratiques. Les territoires volontaires n'ont donc pas d'autre choix que de mener des campagnes d'éducation : formation des personnels, informations citoyennes, mise en place d'un pacte de confiance sur toute la chaîne de valeur notamment sur la distribution de produits agricoles, la valorisation des biodéchets. Par exemple, il est indispensable de construire un dialogue entre les distributeurs de matériaux, la collectivité et les opérateurs de gestion des déchets, ce qui implique de disposer d'un vocabulaire ou d'outils en commun. Il faut cependant que ces conditions demeurent accessibles au plus grand nombre et n'oblige pas à un trop grand investissement pour acquérir les informations communes.

Cet atelier sera donc l'occasion de présenter les initiatives locales qui, mises en synergie par un plan de développement, présentent les possibilités de fabrication d'une ville circulaire.